



Commune de PRADELLES-CABARDÈS

Compte-rendu Conseil Municipal du 02 décembre 2021

L'an deux mille vingt et un, le deux décembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de Pradelles-Cabardès s'est réuni en session ordinaire sur convocation du 23 novembre deux mille vingt et un, sous la présidence de Monsieur Eric GROS, Maire.

Présents : Eric GROS, François COUTAND, Laure GIRAUDEAU, Michel BARTHAS, Isabelle RABAUTE, Claudine BLANC, Anthony MARTIN, Catherine ROUANET

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Julien CHIRON

Pouvoir : Julien CHIRON à François COUTAND

Présence de Mme Chantal DÉMOULINS en tant qu'assesseur.

Madame Isabelle RABAUTE a été désignée en qualité de secrétaire de séance par le conseil municipal.

M. le Maire demande l'autorisation d'ajouter la délibération suivante à l'ordre du jour :

- Adhésion au Syndicat intercommunal de cylindrage (SIC) de la Redorte

Approuvé à l'unanimité

Approbation du procès-verbal de la séance du 16 octobre 2021

Approuvé à l'unanimité

I. Délibération n°1 – Création d'une régie de recettes pour le gîte communal

Afin de permettre l'ouverture du gîte communal, la trésorerie demande à la commune la création d'une régie de recettes.

7 Pour - 0 Contre - 2 Abstentions

II. Délibération n°2 – Création d'une régie de recettes pour l'affouage

Création d'une régie de recettes pour l'encaissement des recettes de l'affouage

Approuvé à l'unanimité

III. Délibération n°3 – Révision du prix de l'eau et du tarif de l'abonnement compteur :

Afin d'enrayer le déficit budgétaire du budget annexe, proposition de fixer pour la facturation de l'année 2022 le prix de l'eau à 1,80€/m³ et le tarif de l'abonnement compteur à 25€

8 Pour - 1 Contre - 0 Abstention

IV. Délibération n°4 – Demande de subvention pour le projet de réfection du parc de l'éclairage public :

Proposition de dépôt d'une demande de subvention dans le cadre du projet de remplacement de l'éclairage public vétuste sur le territoire de la commune de Pradelles-Cabardès

Approuvé à l'unanimité

V. Délibération n°5 – Aménagement PMR de la zone de loisirs

Création au camping municipal de deux emplacements et de deux sanitaires adaptés PMR. Aménagement du lac et de la buvette, une demande de subvention a été déposée en 2019 (délibération n°39/2019) proposition de demande de prorogation jusqu'en avril 2022 auprès du Conseil Départemental et de la Préfecture.

Approuvé à l'unanimité

VI. Délibération n°6 – Déclassement du domaine public de la salle de la buvette du lac

En raison de manque d'information cette décision est ajournée et sera délibérée lors d'une prochaine réunion.

Approuvé à l'unanimité

VII. Délibération n°7 – Participation financière à la protection sociale des agents

Proposition d'une participation mensuelle de 10€ à la protection sociale de tous les agents de la commune.

Approuvé à l'unanimité

VIII. Délibération n°8 – Participation financière à la protection sociale des agents

Proposition d'une participation mensuelle de 10€ à la protection sociale de tous les agents de la commune.

Approuvé à l'unanimité

IX. Délibération n°9 – Enquête de recensement de la population année 2022 :

Autorisation de réalisation des opérations nécessaires pour l'enquête de recensement de la population prévue en février 2022.

Approuvé à l'unanimité

X. Délibération n°10 - Opposition aux orientations annoncées par le Gouvernement pour le futur contrat d'Objectifs et de Performance État -ONF :

Proposition de soutien de la commune à l'Office Nationale des Forêts dans le cadre du futur contrat d'Objectifs et de Performance

Approuvé à l'unanimité

IX. Délibération n°11 - Adhésion au Syndicat Intercommunal de Cylindrage (SIC) de la Redorte :

Proposition d'adhésion au Syndicat Intercommunal de Cylindrage dont la compétence concerne la création et l'entretien de la voirie et des chemins communaux pour le compte des communes. Cette adhésion est fixée à 2,90€ par habitant.

Approuvé à l'unanimité

Questions Diverses :

- a) Proposition de mise en place d'un paiement mensuel pour le paiement des factures d'eau
- b) Réflexion au sujet du réaménagement du chemin de la Margue
- c) La bibliothèque est maintenant opérationnelle
- d) Discussion au sujet du matériel du service technique
- e) Présentation des devis de réfection de la façade du bâtiment de la Mairie

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire a clos la séance à 22H22

À Pradelles-Cabardès, le 07 décembre 2021

M. le Maire,
Eric GROS